

Retraites : 40 ans c'est déjà trop !



15 juin : grève interprofessionnelle et manifestation nationale à Paris

Argumentaire de l'UD-FO 91

1° Pourquoi le gouvernement veut-il remettre en cause les retraites ?

La vérité s'est enfin frayé son chemin. Les déclarations se multiplient de la part de ministres, d'économistes pour dire ce que Force Ouvrière dit depuis le début : il s'agit pas d'un problème de retraites mais de rassurer les spéculateurs pudiquement appelés les « marchés financiers ».

François Fillon, Premier ministre : « *La France est aujourd'hui avec l'Allemagne la meilleure signature (auprès des agences de notation) en Europe. Nous devons tout faire pour conserver cette signature* ».

Alain Minc, économiste, l'un des principaux conseillers de Nicolas Sarkozy : « *L'affaire des retraites est plus lourde que le problème du déficit de l'Etat (...) c'est un signe envoyé aux marchés financiers. Aujourd'hui la politique économique française est accrochée à un principe : ne pas perdre le triple A que nous donnent les agences de notation et, de ce point de vue, la réforme des retraites est clé, plus clé encore que les affaires budgétaires* ».

Disparue la référence au vieillissement de la population, à l'allongement de la durée de vie, aux pseudo-déficits des caisses de retraite. Les choses sont claires, il faut liquider les retraites pour donner du « cash » aux spéculateurs.

2° Le gouvernement a-t-il arrêté ses décisions ?

Oui malgré ce que tout le monde voudrait faire croire. Sortant d'un silence prudent, François Fillon vient de déclarer : « *On va prendre des décisions qui seront des décisions difficiles* ». Et d'ajouter : « *Tous les autres pays européens, tous les pays développés ont fait le choix d'augmenter la durée de cotisations ou de repousser l'âge légal de la retraite, c'est donc une solution que nous étudions* ». Repousser l'âge légal du départ en retraite, augmenter le nombre d'annuités pour avoir une retraite à taux plein, s'attaquer au Code des pensions civiles et militaires de l'Etat, c'est déjà décidé quoi qu'en disent tous ceux qui voudraient nous faire croire qu'un « grand débat est ouvert » !

3° Pourquoi la CGT a-t-elle refusé à ce stade la proposition de FO d'une journée de grève franche le 15 juin pour défendre les retraites ?

La réponse est dans l'appel commun CGT, CFDT, FSU, UNSA, Solidaires publié le 6 mai. On y lit un appel à « *une journée nationale de mobilisation le jeudi 27 mai* ». Leurs organisations sont appelées « *à se rencontrer pour décider dans les entreprises et lieux de travail d'actions unitaires de haut niveau donnant lieu à des grèves et des manifestations interprofessionnelles dans les territoires* ». Des grèves au pluriel mais pas d'appel à la grève nationale, chacun se débrouillant dans son coin.

4° Pour quoi cet acharnement contre un appel à la grève franche ?

Là aussi la réponse est dans l'appel commun précité. On y lit concernant les retraites : « *L'âge légal de départ en retraite doit être maintenu* ». Fort bien mais d'ores et déjà avec la loi Fillon soutenue par la CFDT, l'âge moyen de départ en retraite est de 61,5 ans. Si on ne dit pas « non à l'augmentation de la durée de cotisations », demander le maintien de la retraite à 60 ans n'a aucun sens. Plus loin, on lit : « *les seuls éléments de la réforme proposée restent le recul de l'âge légal de départ à la retraite et l'allongement de la durée de cotisation* ». Comment comprendre ? Ce qui est condamné ce n'est pas le report de l'âge légal et l'allongement de la durée de cotisation mais le fait que ce soient les seules pistes du gouvernement. Faut-il comprendre que si le gouvernement prenait d'autres mesures le recul de l'âge légal et l'allongement seraient acceptables ?

En conclusion l'appel au 27 mai est destiné à « *interpeler ensemble les pouvoirs publics, tous les employeurs et peser sur les choix à venir* ». Aucune revendication précise n'est avancée !

4° Dans ces conditions l'unité d'action est-elle possible ?

Bien sûr. FO s'adresse à l'ensemble des syndicats et des salariés. Tout le monde le sait, il va être difficile pour Bernard Thibault d'expliquer et de convaincre les militants de la CGT qu'il est interdit de faire grève et de manifester avec FO mais que par contre c'est possible avec Chèreque qui se prononce pour l'allongement de la durée des cotisations !

Bien sûr, mais cela dépend d'abord de nous, militants Force Ouvrière, de la diffusion massive dans nos entreprises et services de l'appel de la Confédération, de la discussion fraternelle avec les syndiqués des autres confédérations, de l'organisation pratique de la grève, de l'inscription dans les cars pour participer à la manifestation nationale à Paris.

Alors, tous sur le pont !

**GRÈVE INTERPROFESSIONNELLE ET
MANIFESTATION À PARIS**

LE 15 JUIN

40 ANS,

C'EST DÉJÀ TROP